



## Labofrance.fr entreprise ou arnaqueurs?

Par **40mousse**, le **10/08/2010** à **07:36**

Bonjour, LOBOFRANCE societe à eviter?

j ai acheté un produit pour revetement de piscine, or celui-ci se decolle deja , se dechire , et se dilue dans l eau du bain.( incroyable pour un produit pour piscine)

4000€ investis pour une durée de 11 mois c 'est quand même abusé non?, Après un courrier en recommandé avec accusé de reception, les responsables juridique de LABOFRANCE.FR ne veulent en aucun cas mettre en cause ce fameux produit soluble à l'eau.

Que puis je faire contre cette societe ?

Puis me faire dedommager des frais engagés, eau(40m3, prduit de traitement, main d'oeuvre) merci de votre reponse je suis desesperé .